

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 6 mai 2020

Présent-e-s : Adamini Lysiane, Favre Julian (comité), Gafner Magalie (comité), Gaggero Lucie (stagiaire), Gardiol Maurice, Grimm Christina, Heiniger Madeline (comité), Hoffmann Inge (présidente), Kiss Eva (comité), Kunz Marie-Claire (comité), Lazazzera Nicola, Llorens Mélissa (comité), Matthey Fanny (comité), Meraldi Caroline, Miserez Lucine, Pattaroni Robert, Rohrbach Pierrette

Excusé-e-s : Allenbach Tania, Arnaud Sylvie, Brina Aldo (comité), Burri Andreas, Deleval Paulette, Huguenin Daniel, Jacquemettaz Françoise (comité), Jeannet Marc, Lerch Madeleine, Nerfin Anne-Lise, Pernet Marine (stagiaire), Peter Christophe, Preti Geneviève, Rahm Philippe, Ruey Claude, Schärer Michèle, Schneider Paul, Spuhler Anne, Tharin Joëlle, Valiquer Grecuccio Nicole, Wyss-Chodat Georgette

Ordre du jour

1. Accueil et approbation du PV de l'AG 2019
2. Présentation des activités 2019
3. Présentation et approbation des comptes 2019
4. Présentation et approbation du budget 2020
5. Situation actuelle de l'ODAE romand et perspectives 2020-2021
6. Élection des membres du Comité et de la vérificatrice des comptes
7. Divers

1. Accueil et approbation du PV de l'AG 2019

Inge Hoffmann, présidente de l'ODAE romand, ouvre la séance en remerciant l'Assemblée de sa présence. Celle-ci se tient en vidéoconférence. Raphaël Rey, coordinateur, rappelle les explications et consignes pour l'usage de la plateforme virtuelle et s'excuse par avance au nom de toute l'équipe de l'ODAE romand pour les inconvénients qui découlent de ce mode de communication.

Le PV de l'Assemblée générale du 22 mai 2019 est adopté à l'unanimité des membres présent-e-s. Nicola Lazazzera du CCSI FR déclare assister à l'Assemblée en tant qu'observateur et fait part de son intention de s'abstenir sur les différents points soumis au vote.

2. Présentation des activités 2019

Inge Hoffmann présente les activités réalisées en 2019.

En ce qui concerne les ressources humaines, Raphaël Rey a été engagé comme coordinateur en mars 2019. Avec Mélissa Llorens, les deux ont travaillé en binôme jusqu'en août 2019, ce qui a permis d'assurer une très bonne transmission. Marine Pernet a débuté un stage de 7 mois en octobre 2019. Elle vient de finir le 30 avril 2020 et Lucie Gaggero, présente à cette assemblée, a pris la suite depuis le 1^{er} mai 2020.

2019 a donc été une année de transition pour l'ODAE romand. À la fin de l'année 2018, à l'occasion du rapport thématique sur la situation des Érythréen-ne-s en Suisse, un appel urgent avait été lancé aux membres : l'ODAE romand était dans une situation financière très difficile. L'appel a été un succès et les retombées financières ont été de plus de 45'000 CHF (15'000 en 2018 et 30'000 CHF en 2019). Une Assemblée générale extraordinaire a eu lieu en janvier 2020. Au cours de celle-ci, il a été décidé de poursuivre l'activité de l'association, tout en réfléchissant à son rôle et à sa mission.

À la suite de l'AG, un groupe de réflexion a été constitué. Composé de spécialistes du droit d'asile et des migrations, du fonctionnement associatif ou de la communication, et venant de toute la Suisse romande, ce groupe s'est réuni à trois reprises entre les mois de mars et de mai. Faisant écho à ce qui était ressorti de l'AG, le groupe a réaffirmé le rôle essentiel de l'ODAE romand dans sa complémentarité avec d'autres structures. Il a également confirmé la méthode de travail de l'ODAE romand et l'importance d'une information précise, vérifiée, rigoureuse et approfondie. Plusieurs pistes d'actions ont été proposées par ce groupe : mieux adapter nos publications en fonction des publics visés et augmenter notre visibilité ; resserrer les liens avec les différents groupes, associations et acteurs œuvrant sur le terrain du droit d'asile et des étrangers ; accroître la représentativité romande.

Les propositions du groupe visaient aussi à retrouver un équilibre financier annuel en diversifiant les sources de financement et en renforçant la base de membres individuels et collectifs. Sur ces réflexions, une recherche de fonds spécifique a été lancée auprès de différentes fondations, avec succès. Un courrier a été envoyé aux potentielles nouvelles organisations membres. Des associations comme Paires (présente lors de l'AG) ou Asile LGBT ont rejoint l'ODAE romand.

Les réflexions du groupe ont également permis d'élaborer une stratégie pour les quatre années à venir, avec comme axes principaux le renforcement de la veille citoyenne, l'augmentation de la visibilité de l'ODAE romand, le renforcement du rôle fédérateur de l'ODAE et des liens avec les organisations membres, l'équilibre et l'indépendance financière. La stratégie est en cours de finalisation, doit être approuvée par le Comité et devrait être rendue publique au début de l'automne.

En ce qui concerne l'activité régulière, 26 brèves et 4 cas individuels ont été publiés sur notre site Internet en 2018, diffusés sur les réseaux sociaux et au moyen de 2 Newsletters. Un rapport d'observation portant sur les deux dernières années a été publié en octobre 2020. Imprimé à 1500 exemplaires, il était assorti d'un communiqué de presse. En 2019, l'équipe de l'ODAE romand a participé à différents événements et tables rondes, notamment sur la question érythréenne et à la 6e conférence annuelle de la Plateforme des ONG suisses pour les droits humains. L'équipe est aussi intervenue à plusieurs reprises dans les établissements scolaires ou de formation supérieure.

L'ODAE romand a également participé à l'élaboration du rapport parallèle de la société civile (« Plateforme des ONG suisses pour les droits humains ») sur les obligations du gouvernement suisse en faveur du respect et de la protection des droits économiques, sociaux et culturels (DESC). Dans le cadre de cet examen, le coordinateur est intervenu à l'ONU devant le Comité DESC en septembre 2019. Enfin, notre travail a été

mentionné à plusieurs reprises dans les médias tout au long de l'année et une collaboration a été entreprise avec la revue Vivre Ensemble, qui publie régulièrement des articles de l'ODAE romand.

Finalement, en ce qui concerne nos projets thématiques, une grande partie de l'année a été consacrée au 9^e rapport d'observation. En 2019 un projet de rapport sur l'accès aux soins et aux prestations de santé pour les personnes étrangères a été mis sur pied en collaboration avec le Groupe Sida Genève. Le projet de rapport sur la question du mariage pour les personnes étrangères s'est poursuivi et a été développé pour y inclure la question du regroupement familial sous la LEI et l'ALCP. En collaboration avec l'association Asile LGBT à Genève et le Rainbow Spot à Lausanne, l'ODAE romand a également mis sur pied un projet de rapport « Asile LGBT romand » portant sur la question de la prise en compte de l'orientation sexuelle ou l'identité de genre dans les demandes d'asile, ainsi que sur les conditions de vie des personnes LGBTIQ relevant du domaine de l'asile en Suisse romande. Enfin tout au long de l'année, l'ODAE romand a suivi de près la restructuration du domaine de l'asile, ainsi que l'application des modifications de la loi sur les étrangers.

3. Présentation et approbation des comptes 2019

Raphaël Rey présente les comptes et les commente. Suite à une demande de la dernière Assemblée générale, la présentation des comptes a été modifiée pour mieux clarifier la gestion des fonds spéciaux et les charges liées au projet. Un tableau des fonds et un résultat sectoriel ont été ajoutés à la présentation dans cet objectif. Les comptes de 2019 se soldent par un bénéfice de 14'474.51CHF. Il s'agit d'une très bonne année : les recherches de fonds que ce soit auprès des fondations privées, des membres individuels ou des membres collectifs ont été couronnées de succès. Il faut néanmoins remarquer que les subventions publiques sont en diminution et que les charges salariales ont été moins élevées que celles budgétées, en raison d'une réduction du taux d'activité global de la coordination lors de la période de passation (de 80% à 70%). Il faut également noter qu'en 2019, il n'y a pas eu de recherche de fonds spécifique pour nos projets, le Rapport d'observation étant compris dans les subventions reçues en 2018.

En cours d'année, le Comité de l'ODAE romand a décidé l'attribution de 30'000 CHF à la réserve. Ce montant correspond à la somme récoltée en 2019 suite à l'appel urgent envoyé aux membres à la fin 2018. La situation financière actuelle est donc bonne, la réserve ayant pu être reconstituée et le budget équilibré, selon les objectifs du Comité et de l'assemblée des membres.

Le Comité de l'ODAE propose d'attribuer le bénéfice comme suit : 5000 CHF pour un fonds spécial « Projet accès aux soins », 5000 CHF pour un fonds spécial « Projet Mariage/Regroupement familial » et 4474.51 CHF pour un fonds spécial « Asile LGBT ».

Caroline Meraldi demande s'il est nécessaire d'attribuer des sommes précises à des projets ou s'il ne serait pas plus favorable de garder une certaine flexibilité dans la gestion de ces fonds. Raphaël Rey répond qu'en ce qui concerne le projet « accès aux soins », les 5000 CHF répondent à un accord de principe passé avec le Groupe Sida Genève : chaque association met 5000 CHF de fonds propres dans le projet, les compléments nécessaires ayant déjà été trouvés au début 2020. Concernant les autres projets, il s'agit de montrer la forte volonté de l'ODAE de réaliser ces projets et l'ODAE préfère réinvestir son bénéfice dans ces projets que de l'attribuer à la réserve qui est aujourd'hui suffisante. Il y aura toujours la possibilité de transférer ces fonds propres d'un projet à l'autre en cas de besoin.

La proposition d'attribution du bénéfice est acceptée à l'unanimité des membres présent-e-s. Nicola Lazazera s'abstient de vote.

Le rapport de la vérificatrice des comptes Anne Arvy est lu et les membres présent·e·s approuvent les comptes à l'unanimité et en donnent décharge au comité. Nicola Lazazzera s'abstient de vote.

4. Présentation et approbation du budget 2020

Raphaël Rey présente le budget 2020. Comme celui de 2019, celui-ci est équilibré avec un bénéfice de 5'000 CHF prévu.

Le budget prévoit une légère augmentation des charges salariales, due à la politique de l'ODAE romand en termes d'annuités. Le coordinateur travaillera à 80% sur toute l'année et il est prévu que des stagiaires soient présent·e·s tout au long de l'année. Une ligne s'est ajoutée : « Mandat rédaction externe ». Cela correspond à l'« externalisation » de la rédaction de cas individuels, effectuée par d'ancien·ne·s stagiaires et dans le respect de la politique de confidentialité de l'association (12 cas par an rétribué à 300 CHF chacun). Une augmentation des charges « divers personnel » est également prévue, permettant le financement de formations continues et de documentation sur les problématiques abordées par l'ODAE romand. Raphaël Rey et Marine Pernet ont par exemple suivi la formation en droit des étrangers·ères du CSP VD en début d'année 2020.

En ce qui concerne le fonctionnement courant, le seul changement concerne l'ajout d'une ligne loyer. Celle-ci comprend le loyer annuel du SIT (3700 CHF) – une somme qui apparaît également dans les recettes parce que celui-ci nous est généreusement offert. Le SIT est remercié pour cela. Une augmentation de loyer de 3200 CHF est prévue : celle-ci permettrait un éventuel déménagement à partir de septembre (4x800 CHF). L'ODAE romand envisage en effet la possibilité de déménager ses locaux pour avoir plus de places de travail.

En ce qui concerne les charges « séances et actions », le budget a légèrement été augmenté pour permettre davantage de visites aux correspondant·e·s. Concernant les publications le budget est stable puisque deux publications sont prévues en 2020 : l'actualisation du rapport Érythrée et le rapport d'activités 2019.

Au niveau des recettes, il n'y a pas de changements majeurs. On peut noter l'ajout par rapport à 2019 de 20'000 CHF de « subventions pour projets ». Au moment de l'AG déjà 15000 CHF ont été acquis et des recherches de fonds seront lancées pour les projets « mariage/RF » et « Asile LGBT ». Sur ces 20'000 CHF qui iront dans les fonds spéciaux, il est prévu que 10'000 CHF soient dépensés en 2019 (voir ligne « utilisation des fonds »).

Pierrette Rohrbach se demande si 800 CHF par mois est assez réaliste, surtout à Genève. Inge Hoffmann souligne que ce montant est pour l'instant très hypothétique et que la recherche de locaux se fait sur Genève, mais aussi sur Lausanne. L'idée est d'agrandir la surface, mais aussi d'être plus proches de nos partenaires et correspondant·e·s réguliers·ères. Inge Hoffmann remercie tous les membres présent·e·s de nous aider à trouver des pistes dans la recherche de nouveaux locaux.

Le budget est accepté à l'unanimité des membres présent·e·s. Nicola Lazazzera s'abstient de vote.

5. Situation actuelle de l'ODAE romand et perspectives 2020-2021

Raphaël Rey présente la situation actuelle. Depuis le début de l'année, une partie du travail a été consacré à l'actualisation du rapport Érythrée, qui était le focus du stage de Marine Pernet. Prévue au début avril, la parution de celui-ci a été reportée à l'automne, en raison de la pandémie. Il contiendra un approfondissement de l'analyse juridique, une actualisation statistique et un développement des conséquences de la pratique suisse pour les Érythréen·ne·s. Le travail sur les autres projets a été poursuivi (Accès aux soins,

Mariage/RF, Asile LGBT). Lucie Gaggero aura comme focus pour son stage le projet Mariage/RF. Le rapport « accès aux soins » permettra de revoir la stratégie de communication de l'ODAE : refonte des rapports, développement des documents de synthèse à l'intention du monde politique et des médias, élaboration de nouveaux supports d'information.

A la fin 2019 et au début 2020, un groupe de rédacteurs-trices de cas individuels a été mis en place, composé principalement d'anciennes stagiaires et d'un étudiant. Avec l'arrivée de Marine en tant que stagiaire, cette nouvelle organisation porte ses fruits : 6 cas ont été publiés depuis le début de l'année, et quatre autres sont en cours de rédaction et/ou relecture. Le nombre de brèves a également augmenté. Plusieurs visites ont déjà été réalisées auprès des correspondant·e·s et Raphaël Rey et Magalie Gafner ont travaillé sur la constitution d'une coordination romande des spécialistes LEI et ALCP. Prévues en mai, la première séance sera également repoussée à l'automne, vraisemblablement.

Pendant la période de semi-confinement, le coordinateur a dû réduire considérablement ses heures de travail. L'activité s'est néanmoins poursuivie : travail sur la stratégie ODAE, recherche de fonds, publication de cas, suivi de l'actualité en droit d'asile et des étrangers (contacts avec les correspondant·e·s, 8 brèves publiées et diffusion d'informations sur les réseaux sociaux). Tout cela a pu être réalisé en grande partie grâce à Marine Pernet et nous la remercions vivement.

Le calendrier des publications a dû être revu et il sera difficile d'assurer deux publications cette année comme originellement prévues. Mais la situation pour le coordinateur devrait s'améliorer d'ici ces prochaines semaines.

6. Élection des membres du Comité et de la vérificatrice des comptes

Les membres qui se présentent sont :

- Aldo Brina - collaborateur du secteur réfugiés au Centre social protestant de Genève, avec Marie-Claire Kunz comme suppléante
- Julian Favre – travailleur social, la Fraternité Lausanne. Il a remplacé Guadalupe De Iudicibus en cours d'année
- Magalie Gafner - Juriste, Centre social protestant Vaud à Lausanne
- Inge Hoffmann, présidente - Enseignante à l'Université populaire du Canton de Genève
- Françoise Jacquemettaz - coordinatrice du Centre Suisses-Immigrés de Sion, avec comme suppléante Madeline Heiniger, présidente du CSI VS
- Eva Kiss - Collaboratrice du Centre de contact Suisses-Immigrés de Genève
- Mélissa Llorens, enseignante et ancienne coordinatrice de l'ODAE romand
- Fanny Matthey - Juriste, Université de Neuchâtel

La constitution du comité est acceptée à l'unanimité des membres présent·e·s. Nicola Lazizzera s'abstient de vote.

Anis Kaiser, nouvelle coordinatrice de l'association Asile LGBT, se présente comme vérificatrice des comptes pour l'année 2019. Laure Faessler, suppléante à la vérification des comptes, est d'accord de poursuivre. L'Assemblée générale remercie et élit la vérificatrice des comptes et sa suppléante à l'unanimité. Nicola Lazzazera s'abstient de vote.

7. Divers

Pierrette Rohrbach remercie Inge Hoffmann et Raphaël Rey pour le travail réalisé. Inge Hoffmann remercie toutes les personnes présentes de leur participation à cette Assemblée.